

POINTE ARDENNES PARAPENTE



Agrément Jeunesse et Sport n°S 08 93 00
Affiliation FFVL n°22582
Activité Parapente du CAF 08



Si ce genre de photo t'attire et te fait rêver

Alors prends quelques instants pour découvrir comment toi aussi tu pourrais

Voler de tes propres ailes.

Le vol libre.

Comme son nom l'indique, tu peux voler en toute liberté, sans contrainte excessive, avec le plaisir de se laisser glisser au dessus d'une forêt, le long d'une crête ou de traverser une vallée à 1500 m au dessus d'une rivière grosse comme un torrent.

Mais le parapente, ce n'est pas que des mots et pour découvrir cette première sensation, rien de tel qu'un premier vol en biplace. Le pilote biplaceur te fera découvrir le vol en toute sécurité, saura répondre à toutes tes questions sur le matériel, l'aérologie et surtout te dire comment faire pour voler seul.

Les Ardennes.

Le premier vol, certes il sera plus majestueux, plus impressionnant dans les Alpes mais les Ardennes ont, elles aussi, leur relief, leur forêt, leur couleur et leur odeur. Un vol en Ardennes peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. Tout dépend de la météo, de l'aérologie locale et du pilote. Dans les Ardennes, il n'y a pas d'école de parapente pas plus que de biplaceurs professionnels mais chez nous, au club Pointe Ardennes Parapente, il y a de nombreux biplaceurs associatifs qui pourront te proposer d'appréhender l'activité par un vol de découverte. Pour cela, il faudra prendre contact avec Thierry BRUNG, responsable au club de l'activité biplace ou directement avec un autre biplaceur du club.

L'initiation.



Si ton vol en biplace n'a fait qu'attiser ton appétit et ton envie de voler alors il te faut apprendre. **Pointe Ardennes Parapentes** est un club d'initiés qui compte environ 140 membres. Nous ne sommes pas une école et chaque pilote qui vole en Ardennes le fait sous sa propre responsabilité. Il te faut choisir une école pour ton initiation labellisée FFVL (c'est un gage de sérieux) dans les Alpes ou dans les Vosges. (Nous sommes prêt à te conseiller sur le choix)

Avant ton stage tu peux déjà devenir membre du club, ainsi dès ton retour tu pourras t'exercer avec le matériel débutant

Le stage dure environ 5 jours. 2 de pente école pour découvrir le matériel et les gestes de base nécessaires au décollage et à l'atterrissage et 3 jours de grands vols, pendant lesquels la voix du moniteur ne te quitte pas puisque ce sont des vols entièrement assistés par radio.

Le club

Alors, heureux, envie de continuer ?

Maintenant tu peux venir nous rejoindre. Tu n'es pas encore bien au point, tu n'es pas encore autonome ? Raison de plus pour ne pas aller faire seul n'importe où, n'importe quoi. La description des sites qui va suivre, te permettra de retrouver tous ceux qui peuvent voler ce jour là. La simple direction du vent t'indiquera le site qui sera fréquenté ce jour là. Si tu ne rencontres personne, tu t'es trompé d'orientation ou les conditions sont mauvaises : abstiens-toi !

De plus, tu n'as pas encore pu acheter ta voile, le club pourra t'en prêter une pour faire tes premiers vols dans les Ardennes. Et si on est seul dans sa sellette, le parapente est un sport de groupe. On apprend aussi au sol, sur un déco, ou autour d'une bière avec des copains plus expérimentés ou des compétiteurs aguerris à toutes les conditions de vol.

Pour voler, il te faut :

<i>Prendre une Responsabilité Civile Aérienne obligatoire en France et une licence</i>	▪ Soit à la FFVL La licence est obligatoire pour passer les brevets de pilote. Elle permet aussi de faire vivre le vol libre	75,50 €
	▪ Soit au CAF : celle-ci te couvrira pour de multiples activités mais ne te permettra pas de passer les brevets de pilote.	61,50 €
	▪ Soit autre choix	? €
<i>Te fédérer à la FFVL Conseillé</i>	▪ Avec une RCA (CAF ou autre que FFVL) ▪ Pour les licenciés FFVL, les 51€ sont compris dans les 83 €)	51 €
<i>Adhérer au club Pointe Ardennes Parapente</i>	▪ Si tu as pris ta RCA au CAF ou à la FFVL par notre intermédiaire, c'est seulement :	5 €
	▪ Si tu as pris ta RCA autre part, il faudra en apporter la preuve et le tarif est un peu plus élevé.	30 €

Tarifs 2008

Pour toute adhésion, contacter notre secrétaire Nadine GILLE.
17, rue des écureuils 08000 LA FRANCHEVILLE

Le club c'est d'abord :

une structure départementale qui permet d'ouvrir et d'entretenir des sites. Pas de club, pas de décors, pas d'attéros. Pas de site pas de vol libre

C'est :

140 adhérents, tous copains, français, belges ou autres. Quelques femmes qui volent dès qu'elles le peuvent.

C'est surtout de voler au sein d'un groupe qui permet d'évoluer en sécurité, L'émulation dans la progression, qui permet d'éviter les erreurs de jugement grossières du débutant.

L'aide pour découvrir les sites, leurs accès, le covoiturage pour y accéder.

C'est aussi :

L'organisation de stage d'initiation distance pour partir en cross, de pilotage et de compétition pour les meilleurs

L'organisation d'un stage de perfectionnement pour les pilotes en quête d'autonomie.

L'organisation de sorties club, d'une rencontre ludique et amicale en juin, de journées biplace

Le club c'est encore :

Le passage du brevet de pilote (théorique et pratique)

L'organisation d'une compétition B en juin.

Adhérer à un club c'est bénéficier de toute sa structure et de son organisation mais c'est aussi de le faire vivre en s'y investissant. Les périodes de non vol sont suffisamment nombreuses pour consacrer un peu de temps à la vie de son club en participant aux diverses activités, en participant à l'entretien des sites qui se fait annuellement à des dates définies, en assistant à l'assemblée générale de décembre ou en prenant quelques responsabilités au sein du comité.

Stage de perfectionnement

Si les étapes précédentes t'ont conquis, tu ne tarderas pas à chercher à financer l'achat de ta première voile. Occase ou neuve ? Peu importe elle sera sortie école avant tout. Le lieu d'achat, la marque, le modèle, c'est à toi seul d'en décider après avoir parlé avec des initiés, d'avoir lu pas mal de revues et surtout si possible, d'avoir essayé plusieurs modèles.

Souvent, un stage d'initiation ne suffit pas pour accéder à l'autonomie. Pour cela, il te faudra soit faire un stage de perfectionnement soit voler régulièrement sur les Ardennes avec les conseils des locaux qui te feront progresser et atteindre cette autonomie indispensable au plaisir.

Le club organise chaque année :

- Un stage perfectionnement
- Un stage cross
- Un stage compétition

Brevet de pilote

Là, il va falloir te remettre au travail et apprendre comme pour le code de la route. Le brevet de pilote atteste l'acquisition de notions pratiques et théoriques suffisantes pour rechercher les informations qui permettront de voler ou non en fonction du site et des conditions. Ces notions doivent permettre au pilote de gérer en sécurité son évolution sur site en conditions aérologiques modérées et de maîtriser le vol en dynamique.

Bien que la législation française n'impose pas ce brevet, produit fédéral, certains sites sont soumis à une réglementation qui l'impose.

La FFVL sera d'autre part vigilante pour que, dans le brevet de pilote, soit inclus toutes les contraintes que la législation nous impose (utilisation des radios, de l'espace aérien par exemple).

Ce brevet comprend 2 parties :

- Evaluation théorique sous forme de questionnaire à choix multiples de 60 questions à réaliser en 1 heure. Son organisation dépend du Responsable Régional de la Formation (RRF) qui en délègue souvent la prérogative aux écoles.
- Evaluation pratique : elle est menée par les Directeurs Techniques des Ecoles qui l'attestent sur le passeport de vol libre.

Vous pouvez vous aider à passer le prochain brevet théorique en téléchargeant les informations sur notre site web : <http://pap08.eu>

Manuel du parapentiste	Météorologie, aérologie, mécanique de vol, matériel et réglementation
Brevet de pilote	QCM de préparation au brevet en ligne
Les Brevets du parapente	Les informations de la FFVL
Le QCM de la FFVL	Nouvelle version 2004 (avec ou sans les réponses)
Le QCM de Cumulus 88	A essayer tranquillement chez soi

Le brevet de pilote confirmé :

Le brevet de pilote confirmé permet de pratiquer en compétition et d'accéder aux qualifications fédérales (qualification biplace, accompagnateur club et monitorat fédéral). Les pilotes concernés doivent être de bons techniciens et posséder une «culture vol libre» suffisamment grande pour faire face à ces nouvelles responsabilités. Mais d'ici là, tu auras trouvé d'autres bouquins plus complets que ce petit fascicule

Il est composé de 2 parties :

- Une partie théorique QCM de 30 questions et 2 fiches techniques à compléter
- Mise en situation Niveau technique validé par un moniteur membre de l'équipe régionale de formation. correspondant au niveau marron de la fiche de progression.

Les pilotes intéressés par le passage des brevets sont invités à s'inscrire auprès de Bernard Renaud

Lien formation de la FFVL : <http://www.ffvl.fr/Formation/formation.html>

LES COMPETITIONS :

Tu fais des cross régulièrement et te vacher sur des atterrissages de fortune ne te pose plus de problème ?

Monter en thermique, transiter, voler vite et loin sont devenus tes objectifs principaux ?

Tu peux maintenant rallier l'équipe compétition du club qui compte actuellement 15 pilotes dont deux féminines et participer aux compétitions au niveau régional B (le niveau A est le niveau national où se retrouvent chaque année les 100 meilleurs pilotes français).

Notre département est rattaché à la zone Est-Vosges composée des ligues d'Alsace, Bourgogne, Franche Comté, Champagne Ardennes et Lorraine.

Les pilotes concourent dans un championnat régional mais sont également classés au niveau national.

Les manches sont libres d'accès à tous. Il suffit d'avoir le brevet de pilote confirmé et être à jour de sa licence compétition. Les pilotes peuvent se limiter aux compétitions régionales ou sillonner la France selon leurs désirs et leurs objectifs.

Les résultats de nos compétiteurs :

- En 2003 : Jean-Pierre MALOSPIRITO remporte dans les Vosges, une manche de régionale B Est-Vosges, christophe Robin est second.
Christophe ROBIN termine 1er en régional B Est-Vosges
Gilles BONAZZA 3ème en national B passe en A
Xavier POTIE 10ème en national B.
- 2004 Christophe Robin est 7ème en région Est/Vosges en B sur 72 participants.
Gilles Bonazza 74 éme en A
- 2005 Yannick HUDREAUX (5ème) en championnat régional B Est-Vosges , Vainqueur de la manche des Quatre vents dans les Vosges, 6ème dans les Ardennes. Passe en A en 2006.
- 2006 David Martinet est 4eme en Est-Vosges avec un podium (3ème) à Gerardmer.



Article 6. – Retour du matériel

Ranger le matériel sous sa fiche descriptive et ouvrir légèrement le sac de transport.
Signaler au membre du comité présent dans le local tout incident de vol.
Effacer vos coordonnées sur le tableau d’emprunt.

Remplir le carnet de vol

Article 5. Décisionnel

Dans tous les cas, le Comité a tout pouvoir quant aux conditions de prêt de matériel.

Article 6. – Entretien

Des séances d’entretien de matériel sont planifiées. Une participation active des membres est souhaitée.

Article 7. - Modification du Règlement intérieur.

Le Comité est habilité à modifier le présent règlement intérieur, dans la limite de sa compatibilité avec les statuts de l’association.

Le présent Règlement Intérieur est diffusé à l’ensemble des membres du club, ainsi qu’à l’occasion d’une éventuelle modification importante qui présenterait un caractère d’urgence.

Ci contre la commune de LAIFOUR vue d’un parapente en vol à 2500 m d’altitude



LES SITES :

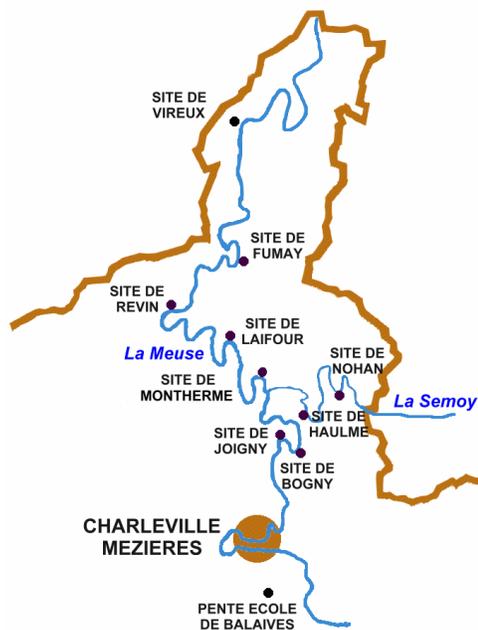
C'est le comité qui après étude de faisabilité et essais décide de l'ouverture ou de la fermeture des sites. Des journées de nettoyage ont lieu principalement l'hiver. A l'assemblée générale quelques dates sont déterminées. Alors, répondez aux appels des responsables de sites et n'hésitez pas à vous manifester auprès d'eux pour proposer vos services

Les débroussaillages sont toujours des moments de détente où l'on trouve plaisir à rencontrer les autres. Ils se terminent la plupart du temps par des brochettes bien arrosées et si le temps le permet, le vol de l'après-midi. De plus, 30 à 40 personnes avec tronçonneuses, débroussailluses et autres serpes, pioches, râteliers etc...ça déménage... on voit rapidement que quelqu'un est passé par là...

Le club possède aussi un tracteur agricole équipé d'un girobroyeur. Lui aussi a besoin de volontaires pour le conduire et tondre plusieurs fois par an principalement les atterrissages

Nous gérons actuellement une dizaine de sites dont sept sont déclarés FFVL et parmi eux quatre font partie du stade de vol libre "MEUSE-SEMOY" (Fumay, Revin, Haulmé, Nohan).

Sur la Semoy



Nohan et Haulmé

Une pente école est située à Balaives.

L'abondance des sites répond à la nécessité d'être face au vent météo pour décoller.

Un carnet de site a été édité par le club et est disponible au prix de 5 euros (gratuit pour les membres du club)

Sur la Meuse,

Vireux, Fumay-Haybes, Revin, Laifour, Monthermé, Joigny sur Meuse

Le Malgré-tout et Monthermé sont deux sites déconseillés aux débutants (Obligation du brevet de pilote pour y voler)

Les durées de vol (de quelques secondes au début) se comptent en heures actuellement (parfois 5 à 7 heures),

L'altitude maximum atteinte à ce jour dans les ARDENNES est de 3000 m soit 2500 m de gain.

GRIFFES

Pour les amoureux des branches et pour les prétendants à la serpe d'or (trophée qui récompense chaque année le meilleur « arbrissage »), du matériel est disponible, deux paires de griffes, cordes, baudriers etc... à Fumay, au local du club. Il suffit de demander à n'importe quel membre du comité.

Le comité

Vice président	Alain	03 24 41 62 25	maqua.alain@neuf.fr
Secrétaire	Nadine	06 87 46 84 11	n.gill@free.fr
Secrétaire adjoint	Jean	06 89 93 48 43	jean.ramos.08@wanadoo.fr
Trésorier	René	06 76 18 07 33	laurent.bechu@free.fr
Resp.compét.sport	Christophe Robin	06 81 83 27 76	robin.totof@voila.fr
Resp.compét.admin	Bernard	06 87 54 94 17	b.renaud.parapentiste@wanadoo.fr
Biplace	Thierry Brung	06 76 99 63 43	thierrybrung@free.fr
Sites	Rémi	06 80 14 24 77	remi.flam@neuf.fr
Matériel	Patrick	0032 47 37 65 653	ploop@swing.be
Licences-adhésions	Nadine	06 87 46 84 11	n.gille@free.fr
Internet	Jean-Pol	06 08 28 08 08	jean-pol.deloecker@wanadoo.fr
Brevet	Bernard	06 87 54 94 17	b.renaud.parapentiste@wanadoo.fr
Membre	Bruno	06 16 34 19 70	bruno.garcia@mpsa.com
Membre	Christophe Brouet	06 07 16 57 95	Christophe08800@aol.com
Membre	Jean Pierre	06 80 14 08 76	imri@wanadoo.fr
Membre	Frédéric	06 88 06 06 16	fredo.maqua@wanadoo.fr
Membre	Jacki	06 89 77 50 64	jackib2@wanadoo.fr
Membre	Olivier	06 77 70 93 50	olivier.nicart@wanadoo.fr
Membre	Yannick	06 89 10 26 92	yannick.hudreaux@orange.fr
Membre	Philippe	06 24 44 01 76	phil.molaro@laposte.net
Membre	Gaétane	06 98 90 56 04	gaetane.quatreuille@wanadoo.fr
Membre	Thierry Thelinee	03.24.59.45.42	thierrv.thelinee@wanadoo.fr

Les responsables de sites

Responsable général	Rémi	06 80.14.24.77	remi.flam@neuf.fr
Revin Fallière (SE S SO -)	Alain	06.71.79.27.75	maqua.alain@neuf.fr
Fumay (O-N/O)	Evelyne	06.80.14.08.71	imri@wanadoo.fr
Vireux (S SE)	Alain	06.71.79.27.75	maqua.alain@neuf.fr
Haulmé (E- NE)	Fred	06.88.06.06.16	fredo.maqua@wanadoo.fr
Laifour (S- SO)	Stéphane C	06.12.39.85.37	
Monthermé (S-SE)	Christophe R	06 81 83 27 76	robin.totof@voila.fr
Revin Malgré-tout (SO)	Thierry	06.76.99.63.43	thierrybrung@free.fr
Nohan (N- NE)	Christophe B	06.07.16.57.95	Christophe08800@aol.com
Joigny (S-SE)	Stéphane F	06.81.38.57.10	francois.steph.col@free.fr
Balaives (Pente école N- NO)	Jacques	03.24.59.27.22	jacques.rota@wanadoo.fr

Si vous voulez voler en fin d'après-midi, appelez un « mordu » pour avoir confirmation de vos observations, direction et force du vent, où ça vole etc...Passez à l'attero pour organiser le co-voiturage et tenez vous au courant des accès et stationnement sur les sites.